

Département
PAS DE CALAIS
 Arrondissement
BETHUNE
 CANTON
DOUVRIN

COMMUNE DE DOUVRIN

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU
 CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

Nombre
 De Conseillers en
 exercice.....29
 De présents.....20
 De Votants28

OBJET : Installations classées
 – Demande d’autorisation et de
 permis de construire pour
 l’exploitation d’une unité de
 transformation et de traitements
 de déchets non dangereux et
 non inertes ainsi que pour le
 traitement de biodéchets sur le
 territoire de la commune de
 Billy-Berclau présentées par la
 société VANHEEDE
 ENVIRONNEMENT -
 Avis du Conseil municipal

L’An deux Mille vingt-deux, le quatorze décembre,
 Le Conseil Municipal de la Commune de DOUVRIN étant assemblé en
 Session Ordinaire, au lieu habituel de ses Séances, après convocation légale,
 sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DUPONT,

Etaient présents : M. Jean-Michel DUPONT, Mme Ewa VIVIER, M. Hugues
 HOUZE DE L’AULNOIT, Mme Christiane LELONG, M. Jean-Marc
 BOULERT, M. Roger MAENHOUT, M. Romain TOURNIQUET, Mme Odile
 DEREPEPE, Mme Annie KUKIOLCZYNSKI, Mme Dalila COGET, M. Jérémy
 DEPRAETERE, Mme Sandrine MAUGREZ, Mme Alexandra DELFOLIE, M.
 Sylvain BROUTIN, Mme Cindy MARIE, M. Mickael SLIWINSKI, M. Lucien
 BOSSART, Mme Corinne HAREL, M. Sébastien MILLEVILLE, Mme
 Isabelle OOSTERLINCK

Ont donné procuration : Mme Cathy ALLARD à Mme Christiane LELONG,
 M. Daniel FLAMBARD à M. Hugues HOUZE DE L’AULNOIT, M. Franck
 GLAISE à Mme Ewa VIVIER, M. Fabrice FENGLER à Mme Alexandra
 DELFOLIE, M. Rémy BOUILLET à M. Mickael SLIWINSKI, Mme Catty
 SELLIEZ à Mme Isabelle OOSTERLINCK, Mme Carole FLORENT à Mme
 Corinne HAREL, Mme Stéphanie BRAEM à Mme Odile DEREPEPE

Etait absente : Mme Séverine GOSSELIN
 Mme Ewa VIVIER a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil
 municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

La Séance ouverte, Monsieur le Maire fait part à l’Assemblée qu’une
 consultation publique est organisée en Mairie de Billy-Berclau, du 02 janvier
 2023 au 01 février 2023 sur la demande d’autorisation et de permis de
 construire pour l’exploitation d’une unité de transformation et de traitements
 de déchets non dangereux et non inertes ainsi que pour le traitement de
 biodéchets sur le territoire de la commune de Billy-Berclau présentées par la
 société VANHEEDE ENVIRONNEMENT.

Sur la demande de Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais, Monsieur le Maire
 demande au Conseil Municipal d’émettre un avis sur cette demande.

Le Conseil municipal après avoir délibéré,

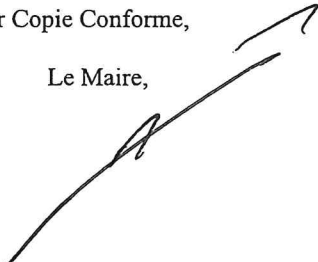
Emet un avis FAVORABLE sur la demande d’autorisation et de permis de
 construire pour l’exploitation d’une unité de transformation et de traitements
 de déchets non dangereux et non inertes ainsi que pour le traitement de
 biodéchets sur le territoire de la commune de Billy-Berclau présentées par la
 société VANHEEDE ENVIRONNEMENT.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

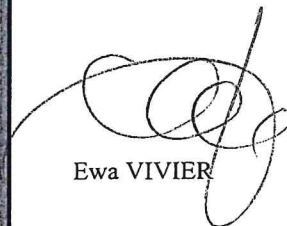
NOTA
 -Le Maire certifie que cette
 délibération a été affichée à la
 porte de la Mairie et publiée sur
 son site internet le
 15 décembre 2022
 -Que la convocation du Conseil
 avait été faite le
 8 décembre 2022

Le Maire,



Pour Copie Conforme,
 Le Maire,


La Secrétaire de séance,


 Ewa VIVIER



Jean-Michel DUPONT

Détail des Votes :
Pour : 22
Contre :
Abstention : 6
 Lucien BOSSART, Catty SELLIEZ,
 Corinne HAREL, Carole FLORENT,
 Sébastien MILLEVILLE, Isabelle
 OOSTERLINCK
Refus de Vote :